

Des écoles moins gourmandes



Les bâtiments scolaires sont, la plupart du temps, gourmands en énergie. La seule façon de réduire la note passe par des travaux d'isolation. À Bourg-en-Bresse, la Ville a confié à la société OSER la rénovation des groupes scolaires de Baudin, Robin et les Vennes. Lancée par la Région, son principal actionnaire, et une dizaine de collectivités, OSER assure, en tant que tiers investisseur, la maîtrise d'ouvrage et le financement des travaux. Les chantiers vont commencer cet été et consisteront, entre autres, à réduire les surfaces vitrées, changer les menuiseries ou installer des ventilations centralisées. Objectif de la municipalité : réduire la consommation d'énergie de 55 à 60 %.

> www.spl-oser.fr

Du froid pour le dernier kilomètre

Comment transporter des denrées périssables en petite quantité en se passant d'un camion frigorifique ? La société Ice N'GO a opté pour le coulis de glace, un mélange homogène d'eau, de fines particules de glace et d'un congelable. Ce fluide, 100 % naturel, permet le stockage de l'énergie frigorifique. Grâce à lui, on peut réfrigérer pendant le transport, sans machine. Et assurer la livraison de vaccins, de plateaux-repas, de denrées alimentaires en évitant les nuisances sonores et en réduisant la pollution.

> www.ice-n-go.fr

Ecobatec régénère les batteries

La quasi-totalité des automobiles sont équipées de batteries au plomb et acide sulfurique. Chaque année, 12 millions de batteries usagées sont collectées et acheminées vers les centres de destruction. Or, 35 % d'entre elles sont régénérables et pourraient être réutilisées. Ecobatec, une entreprise créée en 2012 et installée à Montélimar, a mis au point un procédé industriel pour régénérer ces batteries « en injectant un courant électrique pulsé qui entraîne la dé cristallisation du sulfate de plomb ». La batterie retrouve une seconde vie. Pour diagnostiquer la « régénérabilité » ou non d'une batterie, Ecobatec a conçu la BatTriBac, une borne intelligente : installée gratuitement chez des professionnels, elle détecte les batteries régénérables, les conditionne et les oriente vers la filière de traitement la plus adaptée, sans intervention humaine.

> www.ecobatec.fr

Des habitants du Pilat produisent une électricité rentable

« Notre production d'électricité a démarré au mois d'août dernier. Elle dépasse nos espérances car l'automne a été plutôt bien ensoleillé », se félicite Hervé Cuilleron, le président de la centrale villageoise des Haies dans le Parc naturel régional du Pilat.

Ce petit village perché au-dessus des vignes de Condrieu fait figure de pionnier : ses habitants sont les premiers à expérimenter une nouvelle formule pour produire de l'énergie photovoltaïque, sous forme d'une « société citoyenne raisonnable ».

Le projet initial portait sur la production de 130 kWc mais le réseau électrique de la commune n'était pas assez performant et le coût d'installation d'un nouveau transformateur prohibitif. Les panneaux photovoltaïques actuellement installés sur les toits de bâtiments publics et privés atteignent 76 kWc, soit l'équivalent de la consommation de trente foyers, hors chauffage et eau chaude.

Un modèle transposable

La centrale villageoise des Haies est le fruit d'un long parcours semé d'embûches, entamé en 2011 sous l'égide du Parc, avec le conseil des ingénieurs de l'association Rhône-Alpes environnement, l'implication de la Communauté de communes de

Condrieu, le soutien financier de la Région Rhône-Alpes et d'un programme européen. « Nous avons opté pour une SAS, une société par actions simplifiées, qui doit rapporter autour de 3 % aux investisseurs. Pour son financement, aucune banque traditionnelle n'a voulu nous suivre », déplore le président.

47 500 euros ont été apportés par des fonds propres de citoyens, 130 000 empruntés à la NEF, un établissement bancaire solidaire, et 15 000 euros via la SEM Soleil de la Loire et de deux Cigales, des clubs d'investisseurs, de la Loire. « Notre société réunit 166 actionnaires qui garantissent la solidité du projet sur le long terme. Nous avons par ailleurs choisi du matériel avec des garanties sur 25 ans pour sécuriser le projet. » Pour les travaux, les membres du Conseil de gestion ont choisi des entreprises locales dont la stéphanoise FL énergie.

Prochaine étape : « transmettre notre solution, car ce modèle est écologique, rentable, citoyen et transposable, et nous souhaitons partager notre expérience », s'enthousiasme Hervé Cuilleron qui a offert une part de la SAS à chacun de ses petits-enfants pour Noël. ■

LAURENCE TOURNECULLERT

> Contact : herve.cuilleron@wanadoo.fr



D'autres centrales dans les PNR

Dans le massif des Bauges, sur le plateau de Leyse, après quatre ans de maturation et la création de la SAS Centrales Villageoises PERLE, sept toitures à La Thuile et à Puygros sont équipées de panneaux photovoltaïques. La production d'électricité était imminente fin janvier, les 70 actionnaires étant suspendus à une décision administrative d'EDF. Le bouclage financier a été conclu avec la Banque populaire des Alpes.

Un premier toit vient d'être installé sur

la Gervanne dans le PNR du Vercors. Il s'agit d'un projet de centrale villageoise de 70 kWc, réparti sur onze bâtiments, publics et privés, sur les communes de Plan-de-Baix et de Gignors-et-Lozeron. Dans les montagnes ardéchoises, une association s'est officiellement créée en 2013 et plusieurs demandes de raccordement ont été déposées dans le Val d'Eyrieux. ■

> www.centralesvillageoises.fr